

Catégorie B

CAPN n°6 mutations Filière fiscale du 4 au 11 juin 2013

Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

En préambule **F.O.-DGFIP** condamne fermement la politique de gel des rémunérations des fonctionnaires et revendique le rattrapage immédiat du pouvoir d'achat par l'augmentation de la valeur du point d'indice.

Ce n'est pas le versement des 150 euros brut au titre de la prime collective de performance 2012, qui va nous faire oublier qu'aucune négociation n'est prévue autour du pouvoir d'achat à la conférence sociale les 20 et 21 juin prochain.

Ces poussières d'euros ne nous feront pas toucher les étoiles elles traduisent bien mal la qualité professionnelle sans cesse vantée et jamais reconnue des agents de la DGFIP.

À l'instar de l'ensemble des fonctionnaires, ils sont en attente d'une véritable reconnaissance financière. Ce n'est pas l'annonce très récente des volumes de promotion intra-catégorielles qui va les rassurer.

Dans le même ordre d'idées, alors que nous aurons à nous prononcer sur les affectations des contrôleurs stagiaires, nous en profitons pour dénoncer la faiblesse de leur niveau de rémunération.

Au vu de la situation de l'emploi à la DGFIP, une question nous vient immédiatement à l'esprit :

« Madame la Présidente, en ce qui concerne le corps des contrôleurs des finances publiques la Direction Générale a-t-elle un PLAN B ? »

Car sans un vaste plan de recrutement la DGFIP ne pourra plus accomplir l'intégralité de ses missions.

Cette année encore le projet de mouvement de mutation que vous avez publié révèle un déficit important d'agents par rapport aux emplois implantés dans les départements.

En première lecture, les statistiques du projet paraissent plus favorables que l'an passé, et vous nous faites croire que la situation s'améliore...

- mouvement 2012 : - 652

- mouvement 2013 : - 473

Après analyse, et derrière votre réelle volonté d'embrumer les statistiques, il faut intégrer les 206 suppressions d'emplois de catégorie B du premier janvier 2013. Ainsi, la situation des vacances d'emploi B est encore plus catastrophique cette année (- 473 - 206) = - 679

Allez, encore un petit effort, quelques coup de rabet dans le TAGERPIP, et vous vous approchez, en affichage seulement, de l'équilibre.

Aujourd'hui seulement 7 directions présentent un solde des effectifs positif. Sur le terrain beaucoup trop de services et de postes sont asphyxiés et au bord de la rupture.

Afin d'assurer l'exercice correct de nos missions pour un service public de qualité, la DGFIP ne doit pas devenir le gisement principal des suppressions d'emplois. TAGERFIP ne doit pas être le seul décideur.

Nous EXIGEONS à ce titre le recrutement de tous les agents placés sur listes complémentaires de contrôleurs internes et externes.

Autre sujet les affectations des agents promus par liste d'aptitude (L/A) et Concours Interne

Spécial (CIS). Le projet de mouvement comporte 82 promus par CIS dont 28 affectés hors département d'origine et 557 agents promus par L/A dont 133 affectés hors département d'origine.

C'est beaucoup trop d'agents, qui devront bousculer leur vie, accepter une séparation douloureuse mettant également leur famille dans une situation financière périlleuse.

F.O.-DGFIP rappelle sa revendication qui permettrait à tous les agents de la DGFIP accédant à la catégorie B à titre interne, d'être maintenus dans leur département d'origine.

Dans cette optique, **F.O.-DGFIP** qui a été la seule organisation à défendre cette orientation souhaite que tous les agents mutés en dehors de leur département d'origine fassent l'objet d'un réexamen favorable pendant cette CAP au nom de la promotion sociale.

Les contrôleurs programmeurs stagiaires cette année ont subi un traitement particulier : concours et scolarité communs mais sans dominante et obligation de déposer une demande de mutation dans les 2 filières. Il en résulte que seulement 8 d'entre eux ont eu une affectation au projet de mouvement filière fiscale. Les autres sont en attente du mouvement GP ...

Une pétition des agents vous sera remise à la fin de cette déclaration liminaire, elle est signée par l'immense majorité de ces collègues. Ils exigent que toutes les demandes des stagiaires puissent être examinées en interclassement dans les deux filières.

Enfin, la délégation **F.O.-DGFIP** relève que le taux de satisfaction pour les personnels administratifs est de 49,4 % sur une population de 4 005 agents. 47,8 % hors réforme de structure.

Pour l'année 2012, 4 394 demandes avaient été formulées par les agents, pour un taux de satisfaction de 55,9 %.

Aussi, **F.O.-DGFIP** déplore ces chiffres en net retrait (+ de 10 %, qui plus est, sur une population moindre).

F.O.-DGFIP rappelle son attachement à des règles de gestion qui profitent à tous les agents :

- le maintien du droit au retour
- 2 véritables mouvements par an
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur
- l'examen en CAPN de toutes les situations sociales difficiles

En conclusion, **F.O.-DGFIP** souhaiterait vivement que les conditions de travail des agents deviennent enfin une des préoccupations principales du Directeur Général.

Vous l'avez sans doute compris, nous attendons de votre part dans un premier temps les réponses à notre déclaration liminaire. Ensuite, nous refusons de débiter la défense individuelle tant que nous n'avons pas les garanties du Directeur Général sur l'appel intégral des listes complémentaires en attente et sur la levée de tous les gels d'emplois liés à la cible dans les départements demandés.

Bien évidemment, une fois ces garanties obtenues du Directeur Général nous pourrions commencer la défense individuelle des dossiers.

Les élus F.O.-DGFIP

Sylvie SERRE – Jacques REGNIER –
Philippe CANÉ – Sébastien DESCHAMPS –
Philippe CINQ

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

N'hésitez pas à contacter vos élus FO-DGFIP